



Société des Saintpaulia de Montréal

Club d'amateurs de violettes africaines et de gesnériacées

Fondé en 1975

Guide à l'usage des membres

Bienvenue!

www.saintpaulia-montreal.com

Nous écrire:
saintpauliamontreal@hotmail.com

Cher membre

Il nous fait plaisir de vous présenter ici le Guide des membres. Celui-ci a été conçu afin de faciliter votre intégration dans la Société des Saintpaulia de Montréal (SSM) et comprendre son fonctionnement.

Vous y trouverez regroupées des informations de base vous permettant de mieux connaître les principes de la SSM afin d'y participer activement. Une petite société d'amateurs comme la nôtre repose avant tout sur la participation active de tous. Plus les membres sont actifs, plus la SSM sera bénéfique pour tous.

En tant qu'organisme sans but lucratif (OSBL) et selon nos règlements généraux, la SSM n'est pas une entité commerciale.



1 - Histoire de la SSM

La SSM est un regroupement d'amateurs de violettes africaines et Gesnériacées. Elle est un organisme à but non lucratif fondé à Laval en 1975 et une société partenaire du Jardin botanique de Montréal (JbM) depuis 1983.

2 - Les buts de la SSM

Regrouper les amateurs de violette africaine (Saintpaulia) et des autres Gesnériacées

Transmettre des informations concernant les violettes africaines et les Gesnériacées pour renseigner et éduquer ses membres en les divertissant

Collaborer, avec les éducateurs et les responsables des cercles de jeunes naturalistes et autres groupements d'amis de plantes, à la diffusion de renseignements sur les violettes africaines et les Gesnériacées, leur milieu, leur culture et leur propagation et

Aider les membres à devenir des hybrideurs afin d'améliorer la qualité et la diversité des violettes africaines et des Gesnériacées.



3 - Privilèges des membres

La carte de membre est nominative et exclusive: votre numéro vous suit tout au long de votre appartenance.

Elle permet la visite du JbM incluant les serres en tout temps. Elle vous offre 15% de rabais à la boutique et au restaurant.

Des locaux nous sont réservés au Jardin botanique de Montréal pour nos activités.

Vous recevez une info-lettre mensuelle: *le Violette*.

Les conférences ou activités du 1er mardi du mois sont gratuites, en présentiel ou en zoom (le lien zoom vous est envoyé par l'info-lettre quelques jours avant).

Un rabais et une priorité pour l'inscription aux ateliers le samedi, date selon l'intervenant et l'activité proposée.

Un rabais sur l'achat de boutures et de matériel vendus par la SSM ainsi que chez différents marchands associés (voir la liste sur le calendrier annuel).

Un groupe Facebook exclusif aux membres
demandez à en faire partie et faites-le vivre.

4 - La vie entre les membres

Responsabilité des membres

En tant que membre de la SSM, vous avez la responsabilité de respecter les Règlements Généraux, le Guide des membres et autres guides ou règlements ou directives internes provenant du Conseil d'administration.

Sécurité de l'information

Nous publions sur nos réseaux sociaux, sur des organismes horticoles. Votre droit à l'image est protégé. Un accord vous sera demandé.

Vous consentez à donner des informations personnelles telles que votre âge, votre photo, vos coordonnées postales, téléphoniques ou courriels. Vos informations ne sont pas partagées avec les membres. En tout temps, vous pouvez les rectifier.

Respect

Nos rencontres sont là pour échanger, partager, et admirer. La courtoisie entre les membres est appréciée pour conserver une ambiance agréable lors de nos activités.

Nos bénévoles sont précieux et essentiels. Un souci? Faites-en part au responsable de l'activité ou au conseil d'administration ou écrivez-nous.



5 - Conférences

Les conférences ont lieu normalement le premier mardi de chaque mois, durant notre saison d'activités, de septembre à avril, avec une pause en janvier. Les conférences débutent à 19h30.

La rencontre du premier mardi de mai est habituellement consacrée à l'assemblée générale annuelle et à la remise des rosettes et rubans d'exposition, moment fort de notre année.

Le calendrier des activités donne les dates exactes, ainsi que les sujets de conférence et précise le mode de présentation de la conférence:

En présentiel seulement : la conférence a lieu dans les locaux du Jardin botanique de Montréal

En mode virtuel seulement : la conférence est diffusée via Zoom seulement

En mode hybride : la conférence a lieu dans les locaux du Jardin botanique de Montréal et est diffusée en simultané sur Zoom.

Déroulement typique pour les rencontres dans les locaux du jardin

Vers 19h : la salle est ouverte et accessible aux membres avec la possibilité d'acheter matériel et boutures

19h30 : brève introduction (mot de bienvenue, annonces relatives aux prochaines activités ...) début de la conférence

20h45/21h pause rafraîchissement disponible possibilité d'acheter matériel, boutures et billets de tirage

21h/21h15 tirage des prix de présence et conclusion

21h30 rangement et fermeture de la salle nous devons avoir quitté le jardin avant 22h

Rencontres diffusées par zoom

Lorsqu'il est prévu de diffuser la conférence par Zoom, le lien zoom est envoyé automatiquement aux membres, via l'infolettre. Habituellement, l'infolettre, incluant le lien est envoyée 2-3 jours avant la date de conférence.

Les conférences diffusées par Zoom ne sont pas enregistrées pour une diffusion ultérieure.

La salle Zoom est ouverte quelques minutes avant la conférence.

Avantages de la participation en présentiel

La SSM propose des conférences en mode hybride pour rejoindre un plus large public, notamment les membres se trouvant à l'extérieur de Montréal, ou les membres n'ayant pas la possibilité de se déplacer facilement. Cependant, nous encourageons les membres à être présents sur place le plus possible.

En effet, outre l'aspect social de la rencontre avec d'autres membres, la participation sur place vous offre les avantages suivants :

Participation aux tirages de prix de présence : Chaque personne présente reçoit un billet de tirage.

Tirage supplémentaire moyennant l'achat de billets de tirage à un prix modique.

Possibilité d'achat de boutures. Nous encourageons nos membres à apporter des boutures qui sont proposées à la vente. La disponibilité des variétés dépend de ce qui est offert par les membres. Ces ventes sont faites au profit de la SSM et contribuent à financer nos activités.

Possibilité d'achat de matériel. Les personnes présentes ont la possibilité de se procurer du matériel pour la culture de leurs plantes (pots, soucoupes, mélange de terreau adapté aux violettes,...)

6 - Ateliers

Les ateliers ont tous lieu en présentiel, dans les locaux du Jardin botanique de Montréal.

Les ateliers se déroulent habituellement les samedis, à des dates précisées dans le calendrier des activités (environ 4 ou 5 ateliers par année). À moins d'avis contraire, les ateliers se déroulent de 9h à 15h. L'heure de fin est approximative, selon le contenu.

Les sujets d'ateliers sont inscrits dans le calendrier d'activités.

Inscription

Le nombre de participants est limité. Pour la bonne préparation de l'atelier, l'inscription et le paiement sont requis au minimum dix (10) jours à l'avance. Votre participation à l'atelier sera confirmée seulement sur réception du paiement.

Matériel

Une partie du matériel est fournie par la SSM et/ou l'animateur de l'atelier : pots, terreau, plantes et/ou boutures (selon les sujets).

Il est demandé au participant d'apporter son matériel complémentaire (ex: papier/crayon pour la prise de note, couteau / X-acto, masking tape, ...). Selon le sujet, il peut être demandé aux

participants d'apporter leur(s) plante(s), en complément au matériel fourni.

Au plus tard cinq (5) jours avant l'atelier, une liste du matériel requis pour l'atelier sera transmise aux participants.



7 - L'exposition

Notre exposition annuelle est l'événement phare de notre calendrier. Elle est attendue par tous, autant de nos membres que de nos visiteurs réguliers. C'est l'événement par excellence pour faire rayonner la SSM et le savoir-faire de ses membres (vous!).

Nous vous encourageons donc tous à participer, c'est toujours une grande fierté pour la SSM d'avoir de nombreux membres exposants. C'est grâce à vous que nous présentons une exposition de grande qualité année après année. Avoir plus d'exposants permet aussi de présenter plus de diversité de plantes.

Nous sommes conscients qu'exposer peut sembler intimidant. Nous sommes là pour vous aider et vous accompagner dans votre préparation.

Démystifier l'exposition

Tous les niveaux d'expérience sont les bienvenus: il n'est pas nécessaire de cultiver depuis plusieurs années (voir section novice).

Aucun minimum de plantes n'est requis. Exposer même une seule plante sera une satisfaction pour tous.

La "compétition" se veut avant tout amicale.

Nous sommes souvent très critiques envers nos plantes. Une fois mises en valeur sur une table d'exposition, vous verrez vos plantes sous un nouvel œil et vous en serez fiers.

C'est un excellent exercice d'apprentissage et d'amélioration de sa culture.

Programme d'exposition

Chaque année, le programme contenant les règlements d'exposition sera fourni aux membres dès que disponible ainsi qu'un calendrier de préparation des plantes .

Exposer comme novice

Un exposant novice est un exposant qui participe pour la première fois à une exposition sanctionnée par l'AVSA. Des classes spécifiques leur sont réservées. Ceci a pour but d'encourager les débutants à exposer, dans les meilleures conditions possibles.

Informez-vous aussi sur notre programme de Mentorat

Avec ce programme, nous vous proposons de vous jumeler avec un membre plus expérimenté pour vous aider à améliorer votre culture.

Cette initiative a principalement été mise en place pour accompagner les débutants, avec éventuellement pour objectif d'arriver à exposer.

Si vous êtes intéressés, communiquez avec la SSM par courriel ou adressez-vous à un membre du Conseil d'Administration lors d'une de nos activités.

Lorsque nous aurons trouvé la bonne personne pour vous accompagner, nous vous mettrons en contact et vous pourrez convenir ensemble de la meilleure façon de fonctionner entre vous (appels téléphoniques, rencontres, échange de photos ...).



8 - Préparation du calendrier

Afin de susciter l'intérêt et la participation continue des membres, nous essayons chaque saison d'offrir un calendrier aux sujets variés, des génériques aux plus pointus. La préparation débute tôt en saison pour permettre la diffusion du calendrier pour notre exposition.

Étant une petite société francophone, une attention particulière est faite pour diversifier conférenciers et animateurs, ce qui est parfois difficile.

Votre participation est bienvenue! Vous avez des sujets à exploiter, des idées de conférences, ateliers ou autres activités, des suggestions sur quelqu'un intéressé ou susceptible d'apporter un éclairage nouveau, n'hésitez pas à en discuter avec un membre du Conseil d'Administration ou transmettre vos suggestions par courriel à la SSM.



9 - Boutures

Lors de nos différentes activités, plusieurs boutures sont disponibles à la vente pour les participants. Celles-ci sont offertes gracieusement par des membres à la SSM. Outre le partage des nombreuses variétés à bas prix, cette action finance de nombreuses activités de la SSM qui vous sont ainsi offertes à faible coût.

Pourquoi apporter des boutures lors de nos activités?

L'un des buts de la SSM est de conserver et de propager le maximum de variétés afin de les faire connaître. En amenant vos boutures, vous permettez ainsi que ces variétés soient cultivées et conservées au sein de la SSM. Elles seront mises en vente au bénéfice de la SSM.

Comment obtenir des cabarets pour y préparer vos boutures à l'avance?

Un cabaret est le plateau sur lequel la bouture est présentée. Il est toujours possible d'en obtenir lors de nos activités en interpellant un membre du Conseil d'administration ou en écrivant à la SSM avant l'activité.

Une activité éco-responsable

Saviez-vous que nous récupérons les cabarets et les sacs en bon état ? Pour ce faire, quand vous achetez des boutures et que vous les plantez, conservez

cabarets et sacs étiquetés que vous remettrez à un membre du Conseil d'administration lors d'une prochaine activité.

Comment obtenir des étiquettes?

Au moins cinq (5) jours avant l'activité, transmettez votre liste de boutures par courriel à la SSM. Il est à noter que si les variétés que vous apportez ne sont pas dans le Master Variety List, vous devez en fournir la description.

Comment s'inscrire sur la liste des donateurs de boutures?

Quelques jours avant une activité ou une vente de boutures, un bénévole responsable contacte les membres pour l'envoi de leur liste de variétés pour l'impression des étiquettes. Si vous voulez être donateur, même occasionnel, écrivez-nous.

Comment préparer ces boutures?

Afin de s'assurer de la qualité de vos boutures, quelques précautions d'usage sont à considérer: Assurez-vous tout d'abord de la variété afin d'éviter de distribuer et propager des variétés non conformes. Vérifiez que vos plants sont sains, exempts d'insectes indésirables ou de maladies. Deux jours avant, bien arroser vos plants où seront prélevés vos boutures afin que les feuilles soient bien gorgées d'eau. Sélectionnez des feuilles non abimées (incluant le pétiole) afin de faciliter la prise de la bouture et à l'aide d'un objet tranchant

propre, veuillez couper l'extrémité du pétiole par une coupe franche.

Qu'arrive-t-il aux boutures non vendues?

La SSM garantit la grande valeur de nos violettes de collection. Aussi, par respect et équité envers nos membres afin de ne pas dégrader la valeur de leur collection, une personne identifiée en début d'année récupère les boutures non vendues pour les retirer de la circulation. Celles-ci peuvent être détruites, ou alimenter nos ateliers de base.

Nous vous encourageons fortement à apporter des boutures et à en acheter de nouvelles. Nous vous en remercions à l'avance car cela témoigne de vivacité de la SSM.



10 - Plants de tirage

Afin de favoriser la participation en présentiel de nos conférences, un tirage de plants ou autre matériel en lien avec la culture des violettes ou autres gésnériacées a lieu le soir même.

Nous disposons d'ailleurs à cet effet d'une licence de tirage.

En début de saison, une personne est identifiée afin de trouver pour chaque conférence le membre qui apportera quelques plants de tirage, l'objectif étant d'avoir des tirages les plus uniformes possibles et de qualité. Un petit montant forfaitaire est alloué pour compenser la valeur des plantes. Une liste de priorités a été établie au fil des années, afin de faciliter la recherche :

- 1 Le conférencier
- 2 Les membres du Conseil d'Administration
- 3 Les autres membres

Note: Une personne pouvant apporter à elle seule tous les plants sera privilégiée.

Si vous êtes intéressé à fournir des plants pour un tirage, veuillez vous manifester auprès de la SSM en lui écrivant par courriel.



11 - Vente de plantes

Lors de nos activités dument identifiées, les membres peuvent vendre leurs plantes selon la procédure établie par la SSM, contribuant ainsi au rayonnement et à l'encouragement de celle-ci.

Procédure

- 1 Les plantes doivent être identifiées (nom de la variété).
- 2 Seules les violettes africaines et autres gesnériacées peuvent être vendues.
- 3 Il n'est pas obligatoire que les plantes soient en fleurs, cependant toujours plus attractif pour les acheteurs. Sinon il est recommandé de prévoir la description et une photo de la variété.
- 4 Les plantes à vendre doivent être exemptes de maladies ou d'insectes.
- 5 En début d'année, un barème de prix est suggéré par la SSM. Le pourcentage du prix conservé par celle-ci pour le financement de ses activités y est indiqué.
- 6 Un bâtonnet est placé dans la plante pour identifier le vendeur et le prix choisi de vente. Au moment de la vente, les bâtonnets seront récoltés. La part du membre lui sera remise dans un délai raisonnable.



12 - Échange entre membres

L'entente qui nous lie au Jardin botanique de Montréal / Espace pour la Vie (EPLV) et qui nous permet de profiter de nombreux avantages proscrit tout échange individuel ou vente directe de bouture ou de plante dans leurs locaux. Nous vous demandons de respecter cet engagement.

13 - Promotion d'activités personnelles

Lors des activités de la Société, il n'est pas permis de promouvoir des activités commerciales pour son profit personnel, même si ces activités sont en lien avec les violettes ou gesnériacées (*).

Cette interdiction s'applique également aux réseaux sociaux de la SSM (page et groupe Facebook).

La promotion d'activités non-commerciales (**) peut être permise, au cas par cas, après approbation du conseil d'administration. Pour cela, il suffit de contacter la Société par courriel, ou un des membres du conseil d'administration lors des activités.

(*) Exceptionnellement ont eu lieu par le passé des ententes pour des livres d'intérêt

(**) Exemples : exposition dans un autre club, conférence donnée dans une autre société



14 - Vous voulez participer?

Il y a mille façons d'être bénévole

En vous impliquant

Lors de :

La violette fête la rentrée

L'activité de Noël

L'exposition en avril

La participation aux salons horticoles

L'AGA l'assemblée générale annuelle

Vérification du matériel

Fabrication du terreau

Le mentorat

Responsable du Violette

Y écrire des articles

Dans les différents comités existants ou à créer.

Vous avez une approche privilégiée avec un partenaire? Parlez-en, la société peut vous aider à organiser une rencontre.

Le site officiel: comment l'améliorer?

Vous avez des idées? Partagez-les!

Toutes nos activités et nos bénévoles sont couverts par une assurance fournie par la FSHEQ.



15 - Nos affiliations

L'AVSA African Violet Society of America

L'AVSC African Violet Society of Canada

La FSHEQ Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec

16- Règlements généraux

Vous pouvez les consulter en tout temps sur notre site.

Le non-respect des règles peut entraîner des sanctions.

17 - Composition du Conseil d'administration

Regardez notre calendrier annuel



Siège social

Jardin botanique de Montréal,
4101 rue Sherbrooke Montréal, QC H1X 2B1

Notre site www.saintpaulia-montreal.com

Courriel saintpauliamontreal@hotmail.com

Notre page Facebook

www.facebook.com/SaintpauliaMontreal

Groupe Facebook exclusif

www.facebook.com/groups/837982743552144

Élaboration du guide:

**Suzanne Bérubé
Véronique Clabots
Karen Dessureault
Pierre-Luc Frigon
Cristina Popa**

Version septembre 2026